



PROGRAMME DE FORMATION

Accueillir la demande de la personne en situation de souffrance en structures sociales, médico-sociales et socio-culturelles

Votre contact

Tél: 05.49.28.32.00 Mail: inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s) 35:00 heures

Public

" Tout personnel administratif, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services ayant la fonction ""d'accueillir""."

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

" Définir la notion d'accueil : ses missions, son cadre d'intervention, son public.

Identifier les différents comportements des personnes accueillies.

Construire un ""espace"" favorable à un accueil de qualité pour apprivoiser les affects des différents protagonistes (les professionnels et le public)."

Programme

Les missions de l'accueil :

- Les spécificités de l'accueil en fonction des différentes institutions.
- La rencontre avec l'Autre : ses besoins et ses attentes.

L'accueil est communication :

- Le langage, le paralangage, la métacommunication.
- Notions de besoins, de demande.
- Notions d'empathie, d'assertivité et d'écoute active.
- Les conflits l'agressivité la violence la gestion des conflits.

Outils pour évaluer et désamorcer les situations difficiles et conflictuelles :

- La communication non violente.
- La reformulation.
- La posture du professionnel développer un savoir-faire et un savoir-être.
- Repérer ses limites savoir demander de l'aide.



SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique 79000 Bessines

05 49 28 32 00www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport 69009 Lyon







- Eviter la confrontation en symétrie.
Méthodes et supports
Apports théoriques liés à la pratique. Mises en situation (simulation, improvisation, études de cas). Échanges.
Prérequis Prérequis
Prérequis Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.



SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique 79000 Bessines

05 49 28 32 00www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport 69009 Lyon

